

TARIFS - SAISON 2019/2020

	€
COTISATION CLUB FIXE "LIGUE"	110
COTISATION CLUB FIXE "DISTRICT"	90
FRAIS GESTION MAISON DU FOOTBALL	150
COTISATION CLUB PAR LICENCE	1
COMPETITIONS SENIORS	
DEPARTEMENTAL 1	110
DEPARTEMENTAL 2	105
DEPARTEMENTAL 3	100
DEPARTEMENTAL 4	90
COUPE DEPARTEMENT DORDOGNE	85
COUPE DU DISTRICT	70
CHALLENGE SERIPUB24.FR	35
CHAMPIONNAT FEMININ A 8	30
CHAMPIONNAT FEMININ A 11	30
CHALLENGE FEMININ	35
COUPE DORDOGNE FEMININES A 11	20
FUTSAL SENIORS Championnat + Coupe	20 + 20
COUPE FUTSAL FEMININE	10
FOOT LOISIR à 8	50
FORFAIT 1er	30
FORFAIT 2ème	40
FORFAIT 3ème	80
FORFAIT GENERAL	80
FORFAIT DANS 3 DERNIERES JOURNEES	100
MODIFICATION DATE HORS DELAI SENIORS	20
NON SAISIE SCORE (ou après dimanche 19h)	8
NON SAISIE SCORE RECIDIVE	12-15-18
COMPETITIONS JEUNES	
U18 CHAMPIONNATS	35
U18 COUPES DORDOGNE - DISTRICT	26 - 26
U17 CHAMPIONNATS	35
U15 CHAMPIONNATS	35
U15 COUPES DORDOGNE - DISTRICT	26 - 26
U14-U17 FEMININES	25
U13 BRASSAGE A dit "Brassage Ligue"	30
U13 BRASSAGE B dit "Brassage District"	30
U13 COUPES DORDOGNE - DISTRICT	26 -26
U11-U13 FEMININES	10
U11	30
COUPE FUTSAL JEUNES	10
FORFAIT JEUNES A 11 1er	30
FORFAIT JEUNES A 11 2ème	40
FORFAIT JEUNES A 11 3ème	80
FORFAIT GENERAL JEUNES A 11	80
1er et 2ème FORFAIT JEUNES A 8	18
3ème FORFAIT (excepté BRASSAGE) JEUNES à 8	33
MODIFICATION MATCHS	8
NON SAISIE SCORE (ou après dimanche 19h)	8
NON SAISIE SCORE JEUNES (à partir de la 3ème infraction)	10
ABSENCE AUX CONVOCATIONS	
CLUB NON EXCUSE	100
ABSENCE PARTIELLE NON EXCUSEE /personne	30
CLUB EXCUSE NON REPRESENTE	50

	€
FRAIS ADMINISTRATIFS	
CREATION DE CLUB	300
ABSENCE CLUB AUX AG	Annuelle 80 Financière 50
CLUB REPRESENTE aux AG (par un mandat)	20
ENVOI RECOMMANDE	7
ENVOI TARDIF DOSSIER ENGAGEMENT /jour retard	10
ENVOI TARDIF FM	10
FM MAL RENSEIGNEE	5
LICENCE MANQUANTE	15
LICENCE MANQUANTE DIRIGEANT	5
CONFIRMATION RESERVE	20
RECLAMATION D'APRES MATCH	20
RESERVE TECHNIQUE	40
FRAIS PROCEDURE APPEL	100
NON REPONSE A RENSEIGNEMENTS DEMANDES	50
NON ENVOI FEUILLE APPRECIATION ARBITRE D2	20
RENSEIGNEMENTS ERRONES	150
RENSEIGNEMENTS OU DOCUMENTS OFFICIELS FALSIFIES	220
ARBITRE NON PAYE /match	20
NON UTILISATION DE LA F.M.I.	25
NON TRANSMISSION FEUILLE DE MATCH	100
LICENCIE SUSPENDU PARTICIPANT AU MATCH	60
PARTICIPATION JOUEUR NON QUALIFIE (limité à 6 joueurs soit 150 € maximum)	25
PARTICIPATION JOUEUR NON LICENCIE	100
AMENDES DISCIPLINAIRES	
FRAIS DE DOSSIER DISCIPLINAIRE	25
FRAUDE SUR IDENTITE	320
ABANDON DE TERRAIN	80
ENVAHISSEMENT DE TERRAIN	100
COUP A OFFICIEL SANS BLESSURE	250
COUP A OFFICIEL AVEC BLESSURE	400
BOUSCULADE A OFFICIEL	130
DOSSIER EN INSTRUCTION	40
1er avertissement	15
2ème avertissement	15
3ème avertissement	25
1 match de suspension ferme	25
2 matchs de suspension ferme	30
3 matchs de suspension ferme	35
4 matchs de suspension ferme	40
5 et 6 matchs de suspension ferme	65
7 à 9 matchs de suspension ferme	80
1 mois de suspension ferme	60
2 mois de de suspension ferme	80
3 et 4 mois de suspension ferme	85
5 et 6 mois de suspension ferme	100
7 mois à 12 mois de suspension ferme	160 - retrait de point
entre 13 mois et 2 ans de suspension ferme	250 - retrait de point
plus de 2 ans de suspension ferme	350 - retrait de 3 points

	€
SURFACE TECHNIQUE	
Applicable jusqu'à la D2 incluse	
1er RAPPORT : rappel + délai à fixer	
2ème RAPPORT : suspension du terrain avec sursis	
RAPPORTS SUIVANTS : suspension du terrain + chaque infraction /match	39
INDEMNITES KILOMETRIQUES	
INDEMNITE KILOMETRIQUE EQUIPE	1,4
DEPLACEMENT CONVOCATION COMMISSION (km aller-retour parcourus)	0,401
INFRACTION OBLIGATIONS	
Statut des Educateurs	
DEPARTEMENTAL 1	300
DEPARTEMENTAL 2	150
DEPARTEMENTAL 3	150
Statut de l'Arbitrage	
Equipe première	
Par année et arbitre manquant	120
Equipes réserves	
Par année et arbitre manquant	30
Statut des Jeunes	
DEPARTEMENTAL 1	100
DEPARTEMENTAL 2	50
DEPARTEMENTAL 3	50



DORDOGNE
PÉRIGORD
FFF